

REUNION DU COMITE SCIENTIFIQUE DU 27 OCTOBRE 2016

Procès-verbal de la séance

Adopté le 23 novembre 2016 à l'unanimité¹

1. Accueil et participation à la séance du matin	2
2. Adoption de l'ordre du jour	2
3. Points divers	2
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2016	3
5. Suite de l'examen du dossier de demande de mise en place d'essai clinique avec dissémination volontaire d'OGM pour le vaccin vétérinaire PHN3257	3
6. Intervention de Yves Vigouroux (IRD) dans le cadre de la saisine NPBT : « Evolution et critères de sélection des plantes cultivées » et discussion avec le CS.	3
7. Accueil et participation à la séance de l'après-midi	3
8. Discussion du projet d'avis du CS sur la saisine NPBT	4
9. Date et lieu des prochaines réunions	5

¹ Peuvent se prononcer sur l'adoption du procès-verbal de séance les membres qui étaient présents lors de la séance dont il rend compte et qui sont présents ou représentés lors de la séance d'adoption.

1. Accueil et participation à la séance du matin

Le Président du Comité scientifique (CS) du Haut Conseil des biotechnologies (HCB) accueille les participants de la séance du matin, listés ci-dessous.

Membres du Comité scientifique du HCB :

- présents :

Jean-Christophe Pagès, Président, Claudine Franche, Vice-présidente, et par ordre alphabétique des noms de famille :

Claude Bagnis, Marie-Anne Barny, Bruno Chauvel, Denis Couvet, Joël Guillemain, Guillermina Hernandez-Raquet, Bernard Klonjkowski, Olivier Lemaire, Didier Lereclus, Rémi Maximilien, Nadia Naffakh, Jean-Louis Noyer, Sergio Ochatt, Michel Renard, Patrick Saindrenan, Pascal Simonet, Marie-Bérengère Troadec, Jean-Luc Vilotte.

- absents, représentés :

Pascal Boireau (représenté par Bernard Klonjkowski), Elie Dassa (représenté par Didier Lereclus), Hubert de Verneuil (représenté par Nadia Naffakh), Philippe Guerche (représenté par Patrick Saindrenan), Eliane Meurs (représentée par Nadia Naffakh), Catherine Regnault-Roger (représentée par Marie-Bérengère Troadec), Bernard Vaissière (représenté par Michel Renard).

- absents, excusés :

Avner Bar Hen, Philippe Berny, Yves Bertheau (démissionnaire), Thierry Brévault, Nathalie Eychenne, André Jestin, Marc Lavielle, Valérie Le Corre, Didier Nègre, Daniel Parzy.

Membres du secrétariat scientifique du HCB :

Flore Biteau, Nils Braun, Catherine Golstein, Martin Rémondet (pour les NPBT).

Plus de la moitié des membres du CS du HCB (c'est-à-dire 19 ou plus) sont présents ou représentés. Conformément au règlement intérieur du HCB, le quorum est atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, reproduit en annexe, est adopté sans changement.

3. Points divers

Le président accueille les membres. Il porte à l'attention des membres du CS le texte récemment transmis au Comité concernant l'expression des analyses et divergences dans les avis du CS, rédigé suite aux réunions du groupe de travail sur la lisibilité des avis. Ce texte établit des règles de formulation des positions divergentes. Les membres sont invités à en prendre connaissance.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2016

Le projet de procès-verbal proposé pour la séance du 21 septembre 2016 est discuté ; les modifications apportées suite aux compléments proposés par les membres sont collectivement révisées.

Le procès-verbal est adopté avec une abstention (sachant que seuls les membres présents ou représentés lors de la séance du 21 septembre 2016 sont amenés à se prononcer).

5. Suite de l'examen du dossier de demande de mise en place d'essai clinique avec dissémination volontaire d'OGM pour le vaccin vétérinaire PHN3257

Le Haut Conseil des biotechnologies (HCB) a été saisi le 2 juin 2016 par l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), autorité compétente française, d'une demande d'autorisation de dissémination volontaire d'OGM dans le cadre d'un essai clinique d'un vaccin vétérinaire contre la maladie de Marek (touchants les poulets).

Ce dossier est déposé sous la référence PHN3257 par la société Merial, sur le fondement de la directive 2001/18/CE réglementant la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés. Aucun expert ne déclare de conflit d'intérêts spécifique à ce dossier, qui interférerait avec son examen.

Après un premier examen du dossier lors de la dernière séance, le CS s'était interrogé sur certains points et avait décidé de renvoyer des questions aux pétitionnaires afin d'éclaircir ces points. A la lumière des réponses qu'a pu apporter le pétitionnaire, un projet d'avis a été proposé aux membres pour une nouvelle discussion à cette séance. L'un des deux experts rapporteurs présente les réponses apportées par le pétitionnaire, les réponses ont d'ores et déjà été incluses dans le projet d'avis proposé. Le CS du HCB conclut que l'utilisation du vaccin PHN3257 dans les conditions décrites est associée à un risque considéré comme négligeable pour la santé et l'environnement.

Suite à la discussion, le projet d'avis est adopté par le CS en séance.

6. Intervention de Yves Vigouroux (IRD) dans le cadre de la saisine NPBT : « Evolution et critères de sélection des plantes cultivées » et discussion avec le CS.

Une présentation de l'évolution des espèces cultivées et des évolutions agricoles au cours de l'histoire a été faite sous forme d'une discussion entre les membres du CS et M. Yves Vigouroux, invité dans le cadre de cette réflexion.

7. Accueil et participation à la séance de l'après-midi

Le Président du Comité scientifique (CS) du Haut Conseil des biotechnologies (HCB) accueille les participants de la séance de l'après-midi, listés ci-dessous.

Membres du Comité scientifique du HCB :

- présents :

Jean-Christophe Pagès, Président, Claudine Franche, Vice-présidente, et par ordre alphabétique des noms de famille :

Claude Bagnis, Marie-Anne Barny, Bruno Chauvel, Denis Couvet, Joël Guillemain, Guillermina Hernandez-Raquet, Bernard Klonjkowski, Olivier Lemaire, Didier Lereclus, Rémi Maximilien, Nadia Naffakh, Jean-Louis Noyer, Sergio Ochatt, Michel Renard, Patrick Saindrenan, Pascal Simonet, Marie-Bérengère Troadec, Jean-Luc Vilotte.

- absents, représentés :

Pascal Boireau (représenté par Bernard Klonjkowski), Elie Dassa (représenté par Didier Lereclus), Hubert de Verneuil (représenté par Nadia Naffakh), Philippe Guerche (représenté par Patrick Saindrenan), Eliane Meurs (représentée par Nadia Naffakh), Catherine Regnault-Roger (représentée par Marie-Bérengère Troadec), Bernard Vaissière (représenté par Michel Renard).

- absents, excusés :

Avner Bar Hen, Philippe Berny, Yves Bertheau (démissionnaire), Thierry Brévault, Nathalie Eychenne, André Jestin, Marc Lavielle, Valérie Le Corre, Didier Nègre, Daniel Parzy.

Membres du secrétariat scientifique du HCB :

Flore Biteau, Nils Braun, Catherine Golstein, Martin Rémondet.

Plus de la moitié des membres du CS du HCB (c'est-à-dire 19 ou plus) sont présents ou représentés. Conformément au règlement intérieur du HCB, le quorum est atteint.

8. Discussion du projet d'avis du CS sur la saisine NPBT

Le projet d'avis sur les NPBT a été discuté.

Les remarques de fond sur le projet d'avis précédent ont été reprises et une par une discutées, modifiées, rejetées ou introduites telles que proposées en fonction des discussions qui ont eu lieu.

La discussion a principalement porté sur les points suivants :

- les mesures de gestion ;
- les méthodes d'évaluation qui pouvaient être proposées (mésocosmes, évaluation toxicologique, séquençage principalement) ;
- les risques ont été revus et regroupés de façon à clarifier certains d'entre eux ;
- la question de la possibilité d'occurrence d'un « gene drive » (forçage génétique) non recherché a été abordée. La technique de « gene drive » a été présentée, les éléments nécessaires à la mise en place d'un tel phénomène ont été listés ;
- l'absence des effecteurs dans les plantes considérées a été débattue ;
- la question de la différence entre mutations dites « naturelles » et celles impliquant l'action de l'Homme a été discutée.

Il a été demandé à un membre du CS de rédiger un court paragraphe sur la nature biochimique et l'occurrence des mutations chez les êtres vivants.

9. Date et lieu des prochaines réunions

- séance du sous-comité confiné du CS : le mercredi 22 novembre 2016 à partir de 14h en salle 6017 au HCB ;
- séance du CS le 23 novembre à partir de 9h30 en salle 6017.

Ordre du jour prévisionnel

- 9h15 *Café d'accueil dans la salle de réunion*
Signature de la fiche de présence du matin
- 9h30 Ouverture de la séance par le Président du Comité scientifique, Jean-Christophe Pagès
Adoption de l'ordre du jour
Points divers
- 10h00 **Adoption du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2016.**
- 10h10 **Suite de l'examen du dossier de demande de mise en place d'essai clinique avec dissémination volontaire d'OGM pour le vaccin vétérinaire PHN3257 (vaccin visant à lutter contre la maladie de Marek chez le poulet, saisine de l'Anses) : discussion du projet d'avis.**
- 11h00 **Intervention de Yves Vigouroux (IRD) dans le cadre de la saisine NPBT : « Evolution et critères de sélection des plantes cultivées » et discussion avec le CS.**
- 12h30 *Pause déjeuner*
- 13h45 *Retour en salle de réunion*
Signature de la fiche de présence de l'après-midi
- 13h50 **Discussion du projet d'avis du CS sur la saisine NPBT.**
- 17h28 au plus tard *Date et lieu des prochaines réunions*
- 17h30 au plus tard Clôture